



2026-04-30-08 Mise en place d'une commission d'action sociale

Envoyé en préfecture le 05/05/2026  
Reçu en préfecture le 05/05/2026  
Publié le  
ID : 022-212200901-20260505-2026043008-DE

## Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal de Kermaria-Sulard Séance du 30 avril 2026

<b>Date convocation :</b> 17 avril 2026	Le trente avril deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de <b>Mme Joyselle Le CALVEZ, Maire.</b>
<b>Membres :</b> En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14	<b>Étaient présents :</b> LE CALVEZ Joyselle ; LE MUZIC Gurvan ; LE GAC Béatrice ; HENRY Alain ; BRIOT Angélique ; CREC'HRIOU Yann ; MARONNE Mireille ; FOUQUET Jacques ; ROGER Janette ; DESVAUX Benoît ; NOUSSAN Solene ; EVEN Thierry ; LE BOUFFANT Gildas ; LE HUEROU Audrey ; DRU Emmanuel  <b>Excusés :</b> Mr Gildas Le Bouffant donne pouvoir à Mme Audrey Le Houerou  <b>Absents :</b> Mr Alain HENRY  <b>Secrétaire de séance :</b> Mr Gurvan Le Muzic

### Objet : Mise en place d'une commission d'action sociale

La maire rappelle que dans le cadre de sa politique sociale, la commune souhaite renforcer son accompagnement auprès de public seniors, familles, personnes précaires. Il convient aujourd'hui de définir le cadre juridique et financier de cette action.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

**Vu** le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment ses articles L.123-4 à L.123-9 relatifs aux compétences et au fonctionnement des CCAS ;

**Considérant** la volonté du Conseil de structurer une réponse adaptée aux besoins identifiés sur le territoire ;

### DÉCIDE :

1. **D'acter** la mise en place de la commission d'action sociale
2. **D'Autoriser** la maire à accomplir toutes les démarches administratives, de communication et de signature des conventions de partenariat liées à cette mise en place.
3. **Propose** de composer la commission d'action sociale avec des élu.es et non élu.es dont les identités sont indiquées ci-dessous



2026-04-30-08 Mise en place d'une commission d'action sociale

Envoyé en préfecture le 05/05/2026  
Reçu en préfecture le 05/05/2026  
Publié le  
ID : 022-212200901-20260505-2026043008-DE

Elu.es	Non élu.es
BRIOT ANGELIQUE	ROUGNANT MARIE-JO
MARONNE MIREILLE	LE HUEROU ALAIN
ROGER JANETTE	HENRY MARIE-JO
LE BOUFFANT GILDAS	SOREAU COLETTE

ADOPTE à

Pour 14 Contre 0 Abstention 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 04 mai 2026 et de la publication le 04 mai 2026

La Maire  
Joyselle Le Calvez



La Maire,  
Joyselle LE CALVEZ